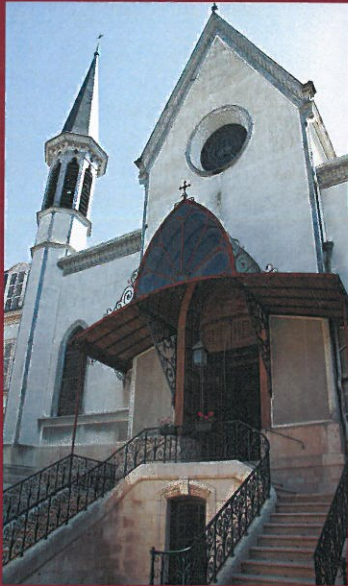


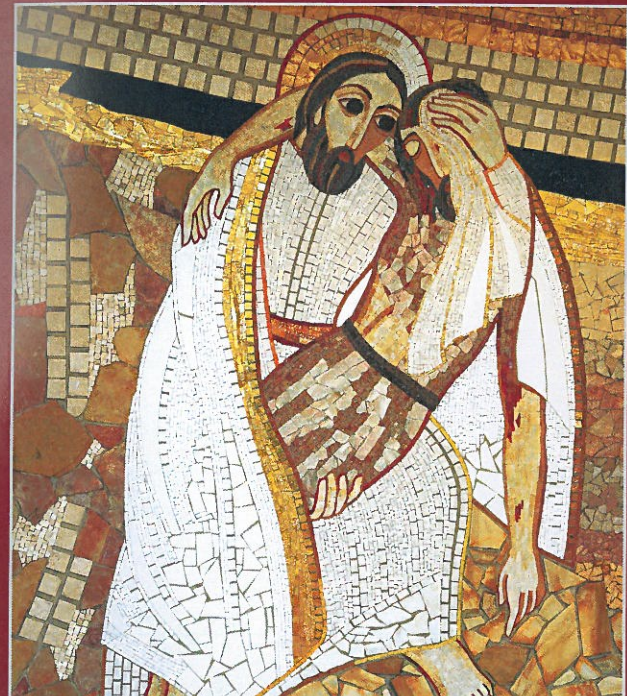
Sœurs de Notre-Dame du Bon-Secours de Troyes

Paul-Sébastien Millet
(1797-1880)

Un prêtre témoin
de la compassion du Christ



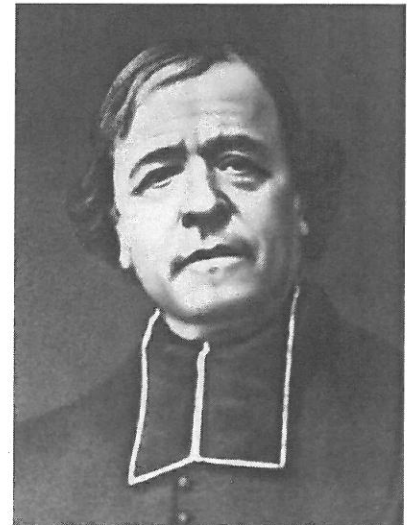
Congrégation
Notre-Dame de Bon-Secours
11, rue du Cloître St Étienne
10042 TROYES CEDEX
Tél: 0325806022



Sœurs de Notre-Dame de Bon-Secours de Troyes

Paul-Sébastien Millet
(1797-1880)

Un prêtre témoin
de la compassion du Christ



« *Et vous m'avez visité !* »

Une parole de l'évangile qui ne passera pas.

« *Compatir, prendre soin, cheminer ensemble* »

Un charisme de la rencontre de Dieu, dans l'épreuve, les difficultés, la maladie.

« *Avec humilité, simplicité et charité* »

Un style de vie que Jésus-Christ a indiqué à qui l'accueille.

Paul-Sébastien Millet (1797-1880)

Un prêtre témoin

de la compassion du Christ

Le 19 décembre 1880 mourrait à son domicile rue du Cloître-Saint-Etienne à Troyes, le père Paul Sébastien Millet. Il était né en 1797, était devenu prêtre à 25 ans et très vite avait réuni autour de lui un premier groupe de jeunes femmes qui allait devenir la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame de Bon Secours. Suivant l'inspiration de cette parole de Jésus *J'étais malade et vous m'avez visité*, la communauté des sœurs a reçu de son Fondateur la mission de « Venir en aide, prendre soin de l'humanité souffrante, compatir, soulager, dans un esprit de charité, d'humilité et de simplicité ». Depuis 1840, en 175 ans, que de grâces les sœurs ont vécu dans leur service des pauvres. Elles veulent aujourd'hui faire mémoire de leur héritage, mais également rendre grâce pour le charisme qui continue d'interpeler : répondre à l'appel reçu de Jésus lui-même de procurer le soulagement des membres souffrants de l'humanité et se conformer à lui dans la compassion et le don de soi.

**Paul-Sébastien Millet,
un homme enraciné dans un terroir,
enraciné dans une foi**

Paul-Sébastien Millet est né aux confins de l'Aube et de la Seine-et-Marne, au Plessis-Mériot, le 21 mai 1797, d'une famille de laborieux cultivateurs, bons chrétiens, qui pendant la Terreur n'avait pas craint de s'exposer à l'échafaud en donnant asile aux prêtres traqués. Après la Révolution, alors que le christianisme en France semblait destiné à aller vers sa totale disparition, des familles chrétiennes veillaient à maintenir la lampe de la foi allumée et de nombreuses vocations surgissaient pour soigner les plaies du passé et encourager les pas vers le futur. Un évêque proscrit était venu se réfugier à quelques kilomètres du Pléssis-Mériot, et avait été enterré dans le petit cimetière du village. L'Abbé Millet adulte dira : « Ma naissance auprès du tombeau de l'infortuné évêque avait été un défi jeté à la Révolution ».

Le jour même de sa naissance, cinquième dimanche après Pâques, Paul-Sébastien fut baptisé dans l'église de Melz-sur-Seine qui, en ce beau dimanche de mai chantait: « Entendez cette voix de douceur ! Entendez-là jus-

qu'aux extrémités de la terre ! Dieu a délivré son peuple ! »

La situation difficile de la famille n'empêcha pas Mme Millet de semer la foi et la piété dans le cœur de ses enfants : Pierre, l'aîné qui deviendra instituteur, Anne, qui après son mariage reprendra la ferme des parents et Paul-Sébastien qui se révèle très vite doté d'un rare bon sens, d'une grande énergie de volonté et d'une riche intelligence. Paul enfant se sent appelé à sauver le monde. Il a compris comment Jésus continue à le faire : par l'eucharistie. Alors il aime être présent à la messe, servir et chanter, lire. On raconte qu'il jouait avec ses camarades à dire la messe, et qu'il considérait la chose avec un tel sérieux que ceux qui s'avisait de rire recevaient une belle gifle de l'officiant en herbe.

Le lundi de Pâques 1809, à Nogent-sur-Seine, Paul-Sébastien fait sa première communion. Quelques années après, en 1812 un prêtre remarque les bonnes dispositions du jeune garçon et lui propose d'entrer au séminaire. Les temps étaient durs, il fallait étudier et travailler. L'adolescent commença à apprendre le latin, tout en continuant d'aider son père aux champs.

Les débuts du ministère

Étudiant séminariste à Troyes à partir d'octobre 1814, le jeune Millet fait sept années d'étude en quatre ans, non sans remporter des premiers prix. On se rappelle de lui, vêtu d'un manteau à la manière paysanne et conservant l'accent de son pays. C'est un trait significatif : il restera toute sa vie il restera un paysan, les deux pieds sur terre, ruminant en silence ses projets, têtue, un peu « loup » comme dira de lui son évêque.

Au sein de ses camarades, malgré les moqueries initiales, il était apprécié et avait l'estime aussi bien de ses maîtres que des élèves : on admirait sa régularité et sa vertu.

En 1818, il entre au grand séminaire qui venait de se réinstaller rue de l'Isle à Troyes. Du point de vue de la formation, il semble que le niveau des études secondaires et supérieures fût relativement faible. Cela ne fait que mieux ressortir les dons du jeune prêtre Millet qui sera un prédicateur écouté et apprécié.

La compassion et la miséricorde dont il va faire preuve remontent loin.

Il fut ordonné prêtre le 31 août 1823, jour où l'Église fête le fondateur de l'Ordre de Notre

Dame de la Merci, ordre fondé pour la rédemption des captifs. Il restera sensible à toute captivité et à tout ce qui empêche les hommes de vivre selon Dieu. A peine ordonné, Millet est nommé curé de l'importante paroisse d'Auxon qui comptait alors 2250 habitants, une population dispersée en 17 hameaux avec binage de Montigny-les-Monts. D'une très bonne santé, le curé Millet visite ses paroissiens disséminés sur des kilomètres. Il part souvent le matin avec un morceau de pain et une pomme ne rentrant que le soir. Cette mission dura très peu : après six mois, une lettre de l'évêché le prie de devenir vicaire d'Arcis-sur-Aube. Il s'agissait d'accepter d'aller soutenir son ancien curé du Mériot, l'abbé Jacquet, qui ne voulait aucun autre auxiliaire. Il se plia à cette invitation malgré l'attachement qu'il avait déjà pour Auxon et le petit pincement au cœur de devoir perdre son autonomie.

Des quatorze premières années qu'il passa à Arcis-sur-Aube, des traits importants se dégagent. D'abord son talent oratoire qui le faisait appeler à toutes les cérémonies des environs : le Chêne, Pouan, Nozay, Saint-Rémy et Torcy l'entendirent fréquemment pour des communions, des fêtes patronales, des inaugurations de chemins de croix, ou des carêmes (en 1834 à Arcis, en 1838 à Auxerre).

On remarque ensuite sa prédilection pour les enfants : on dit que c'était une merveille de voir à quel point il captivait son auditoire au catéchisme et combien il savait s'en faire aimer. Il fréquentait aussi l'école publique comme c'était la coutume. Il s'était lié d'amitié avec Colar, l'instituteur de Villette, village dont il assurait le service. Pour faciliter la tâche de l'instituteur, il laissait pour l'école la plus grande salle d'un presbytère qu'il n'occupait pas. Lorsque Colar mourut prématurément, le Père Millet donna tous ses soins à son grand fils pour le préparer à prendre la succession, assurant lui-même en intérim l'instruction des plus grands.

Sa sollicitude envers les malades et les pauvres était notoire. Il visitait assidûment et se montrait généreux envers chacun. Ses modestes revenus, ses draps, ses chemises y passaient : il arriva même à donner ses chaussures. Comme eux-mêmes ont pu le raconter, il prélevait ses dons dans la maison de son frère et de sa belle-sœur chez qui il logeait : le pot-au-feu, le vin de la cave ... Il savait que sa famille ne dédaignait pas de s'associer à ses aumônes et comprenait sa passion pour les pauvres : « Visitons, visitons les malades, avait-il coutume de dire, là on place à gros intérêts son temps et son argent ».

Enfin, il faut se rappeler que l'inspiration du charisme lui vient à Arcis car, en tant que vicaire, il touche du doigt « l'état d'abandon où croupissent un grand nombre de malades dans la population ouvrière, les impotents, les vieillards, les filles mères ».

Que faire ? Lorsqu'il vit comment la cellule familiale était menacée dans sa cohérence et dans sa foi par le malheur et particulièrement la maladie, il conçut le dessin de fonder une Congrégation pour remédier à ces maux en procurant une présence durable aux côtés des malades. Il a ensuite raconté : « C'est la foi en cette parole de Jésus Christ, *J'étais malade et vous m'avez visité*, qui a enfanté la Congrégation du Bon Secours ». D'autres fondateurs avaient eu le même souci mais les fondations étaient ensuite allées dans des sens différents. Saint François de Sales avait essayé mais la Visitation était devenue un ordre cloîtré. Même les sœurs de la Charité fondées par saint Vincent de Paul ne faisaient que passer dans les foyers sans s'y arrêter pour la nuit. Or les malades souffrent nuit et jour. Qui donc leur donnera les soins nécessaires durant la nuit ? Qui remplacera auprès d'eux les familles qui ne peuvent s'occuper d'eux ?

Cependant, qui pourra soigner les malades de toutes les classes de la société, sans distinction d'âge, de sexe, de religion ni d'horaire sans faire crier au scandale ? Le Père Millet constate l'urgence de cette mission : les familles sont menacées par la pauvreté, les maladies et l'ignorance. Si l'on a un travail, on risque de le perdre dès que l'on est malade et ainsi exposer toute sa famille à la misère. Les bonnetiers constituent près du tiers de la population d'Arcis. Chez de nombreux « gagne-petits » comme on les appelle, un salaire en moins représente la gêne, la maladie du père, la misère, celle de la mère le désarroi. Les soins que donnent les voisines ou les infirmières improvisées sont parfois plus coûteux qu'éclairés.

Il fallait donc une inspiration, du courage et une foi solide pour s'aventurer ainsi dans une mission qui n'a pas de précédent. Une jeune femme de la paroisse, Adélaïde Néty, semble désignée par le Seigneur comme pierre fondamentale pour l'œuvre future du Père Millet. Elle a 46 ans et du bon sens. Encore jeune, à 15 ans, elle s'était sentie attirée par le soin des malades. Il lui arrivait de partir par la fenêtre de sa chambre pour aller charitablement soigner quelques malades, veiller la nuit auprès des plus graves, et le matin rentrer à la maison par le même

chemin, pour ne pas inquiéter sa mère. Le jour de Noël 1839, elle dit au Père Millet : « Jusqu'ici, vous m'avez caché vos projets. Notre Seigneur me les a fait connaître dans la communion ».

Il faut commencer à mettre en œuvre un service. L'idée va se préciser très vite.

Fondation de la Congrégation, pour venir en aide, prendre soin des membres souffrants du Christ

A Arcis-sur-Aube, Allée des Soupirs, actuellement 32 rue Grassin, la maison du général Ludot était en vente aux enchères. Elle fut achetée de façon providentielle le 15 mars 1840. Dix jours après, le 25 mars 1840, le fondateur bénissait les locaux où venaient s'installer Adélaïde Néty, Marie Pichon, deux orphelines et deux vieilles dames. Ce petit groupe se réunissait pour faire du bien aux pauvres souffrants. Très vite d'autres jeunes filles arriveront : Anne Marie Boulat, Celina Petit-Duperchoy, Zoé Houssier et Honorine Colar. Ce qui les animait était de pouvoir « considérer l'âme du malade comme une âme que Dieu leur confie afin qu'elles l'aident à se sauver en la faisant profiter de tout ce que Jésus-Christ a fait et souffert pour elle [...] En travaillant au salut du

prochain, les sœurs n'oublieront pas leur propre sanctification ». Tout est dit en ces quelques mots : c'est Dieu qui confie le malade à la sœur et par cela, il veut se révéler au malade qui a besoin de santé et à la sœur qui cherche la sainteté ! Tout l'évangile est résumé : faire du bien et devenir bonté à l'image de Dieu.

Les oppositions et les attaques ne manquent pas. La population d'Arcis applaudissait, mais deux sortes d'oppositions s'alternaient : les anticléricaux s'alarmèrent de voir une nouvelle congrégation se former, et le doyen Jacquet fut sans doute pris de jalousie envers son vicaire inspiré. Heureusement, l'abbé Millet avait le soutien de l'évêque et de son vicaire.

Par la suite, il eut encore beaucoup d'oppositions à surmonter et de résistance à mettre en acte. Résistance au procureur du Roi, résistance à l'hostilité de son doyen, résistance aux conseils amicaux qui prophétisaient les difficultés futures. On connaît sa réaction : « Moi abandonner mon œuvre jamais ! J'aimerais mieux être enseveli sous les ruines de la baraque plutôt que de lâcher prise ». Tel est le réflexe de ce prêtre convaincu de faire la volonté de Dieu et de devoir ainsi aller jusqu'au bout pour voir sa mission reconnue.

C'est ainsi que le 24 février 1843, l'évêque de Troyes, Mgr des Hons, approuvait les statuts du nouvel Institut. Désormais, des jeunes filles arrivaient des environs d'Arcis, de Troyes, de Chaource, puis de la Marne et de Paris. Le 17 juin 1843 eut lieu la première prise d'habit, cérémonie qui touche tellement l'opinion publique que même ceux qui avaient âprement combattu l'abbé Millet se rendent à l'évidence et sollicitent des pouvoirs publics l'autorisation demandée « en considération des services incontestables que ces religieuses rendaient à l'humanité ».

L'Abbé Millet avait opté pour un service de charité peu couvert à l'époque : les soins prolongés à domicile par des religieuses. C'était alors fort hardi d'envoyer dans n'importe quel foyer des jeunes filles, dévouées certes, mais sans autre défense que leur vie intérieure et leur costume religieux. L'opinion générale et le sentiment de l'Eglise ne concevaient guère la vie religieuse de cette manière : le modèle restait la vie cloîtrée. On admettait au plus que les sœurs aillent donner un soin passager dans les maisons où il y avait des malades, à condition de rentrer chaque soir à la communauté. Mais, aller passer des semaines ou des mois dans les familles, quelle imprudence pour une sœur seule, sans

lien avec d'autres sœurs sur place ! C'est l'audace de la foi, et c'est le chemin que choisirent le Père Millet et les premières sœurs.

Installation à Troyes : un nouvel élan missionnaire

Le 24 octobre 1843, un étrange convoi quittait la petite sous-préfecture : une charrette d'emprunt portait quatre sœurs munies de peu de sous et des objets de déménagement. Le fondateur servait de charretier ! Il les conduisait dans leur nouvelle maison, au coin de la rue des Carreaux et de la rue des Sonnettes (aujourd'hui 17 rue Hennequin).

Aussitôt installées, les sœurs se mettent au service des malades de la ville. Le travail ne devait pas manquer car on les appelle de partout. Le nouvel évêque, Mgr Debelay, s'intéressa à la fondation naissante et, constatant les progrès accomplis en quatre ans et demi, autorisa six des nouvelles religieuses à émettre leur première profession, ce qu'elles firent le 23 septembre 1844. L'une d'elles originaire de Chaource, sœur Augustin née Céline Petit Duperchoy, fut élue le jour même première supérieure générale : elle devait mourir épuisée par son dévouement, le 3 septembre 1850,

à l'âge de 33 ans. Une autre jeune femme originaire de Ramerupt, Zoé Houssier nommée sœur Bernard, devait succéder à sœur Augustin comme supérieure générale.

Les sœurs déménagent en octobre 1849 et viennent s'installer rue du Cloître Saint-Etienne dans une vieille maison de 1533 qu'elles avaient pu acheter. Dès lors, le centre du Bon Secours se fixe à Troyes et le restera jusqu'à aujourd'hui.

Quant au fondateur, l'évêque comprit qu'il était indispensable au petit troupeau encore fragile : le 1er octobre 1844, il est nommé curé de Pont-Sainte-Marie. Sans négliger ses paroissiens, il vient souvent s'occuper des religieuses. A partir de 1851, il est déchargé de sa responsabilité en paroisse pour se dédier entièrement au Bon Secours qui devenait de plus en plus connu et grandissait en nombre de sœurs.

La réputation des sœurs était telle qu'on les demandait partout. Elles étaient aussi très admirées parce qu'au cours d'épidémies redoutables de typhoïde ou de choléra, beaucoup d'entre elles donnèrent un témoignage surprenant de don de soi et de courage. Il fallut établir de nombreuses fondations dans toute la région puis à Paris et environs. Bar-sur-Aube en 1846, Chau-

mont en 1849, Auxerre et Fontainebleau en 1851, Paris et Moulins en 1852, Evreux, Riom et Montereau en 1853. À la mort du fondateur, en 1880, la Congrégation comptait 101 maisons dont 7 en Algérie, 4 en Italie, 3 en Angleterre, 2 en Belgique et Gibraltar.

Revenons en arrière. Du point de vue canonique, la Congrégation n'avait reçu qu'une brève approbation épiscopale, le 24 février 1843. Ce n'était suffisant ni d'un point de vue civil ni d'un point de vue ecclésiastique. Déjà, le conseil d'arrondissement d'Arcis en 1845 avait réclamé la fermeture de l'établissement de cette ville, parce que non autorisé. Le Conseil Général, tout en reconnaissant « le but humanitaire de l'institution », demandait lui aussi l'application de la réglementation en vigueur. Mais il fallait une loi ou au moins une ordonnance royale. Comme le ministère des Cultes faisait la sourde oreille, les sœurs pouvaient à tout instant voir leurs maisons fermer.

L'autorisation civile fut accordée le 14 août 1852. Dès lors, en raison des services rendus, le Conseil général vota une subvention destinée à soutenir une Congrégation qui vivait pauvrement. En effet, le Père Millet avait décidé que les sœurs iraient à tous ceux qui demandaient leur aide, et qu'elles n'auraient aucun tarif, se

contentant de l'offrande que l'on leur ferait. Dans les premières années, il y eut plus de soins gratuits que de revenus pour vivre, mais la foi ne comptait pas les sacrifices et les fruits de la grâce furent nombreux.

C'était là l'originalité complexe du Bon Secours : les sœurs ne passaient pas seulement dans les maisons pour faire un pansement ou donner des médicaments. Elles allaient à demeure, restant près du malade et le gardant chez lui aussi longtemps que son infirmité le demandait. C'était pratiquer l'hospitalisation à domicile avant l'heure. Une autre originalité était qu'en plus des tâches propres à toute infirmière, la religieuse du Bon Secours assurait un service ménager, suppléant ainsi la mère de famille alitée à la cuisine, à l'éducation des enfants et à l'entretien de la maison. Leur présence pouvait durer des semaines ; cela impliquait évidemment de passer les nuits dans les maisons des malades. Mais les sœurs étaient aussi exposées à des urgences civiles, des épidémies et des guerres.

Le 3 mars 1846, le sous-préfet de Bar-sur-Aube fit appel à l'Abbé Millet car la ville était en proie à une épidémie de typhoïde. Les sœurs arrivent alors et s'installent dans une maison où tout manque. Elles venaient assumer une mission

impossible : trois cents malades dans la ville pour deux religieuses ! Heureusement, deux autres vont arriver les aider. Que font-elles ? Elles commencent par l'ensevelissement de 14 cadavres que personne n'osait toucher. Le reste suivra en gestes multipliés de charité et de compassion. Un journal de l'époque qualifie les sœurs de *nobles femmes*.

On n'en finirait pas de raconter l'admiration que suscitait l'héroïsme de ces femmes y compris pendant les guerres, celles de 1870 et de 1914-18 qui les ont vues actives sur les fronts. Mais ce que beaucoup ont gardé en mémoire, c'est ce que l'on peut appeler leur héroïsme quotidien, le dévouement à un engagement, la fidélité envers les personnes soignées, le don de soi pour la vie de l'autre. Un récit bouleversant parle de Soeur Simplice qui, au cours d'une promenade, voit un chien enragé arriver vers elle et les enfants qu'elle accompagnait. Pour protéger les enfants, elle lutte à bras le corps, maintient avec ses mains la gueule ouverte du chien pour permettre aux enfants de s'enfuir. Elle mourra de ses blessures, mais sa vie offerte a sauvé les enfants.

« Prier, souffrir, se taire ». Cette formule se trouve dans plusieurs lettres du Père Millet. Face aux difficultés, il sait qu'il faut lutter, mais

également prier et souffrir en silence, c'est-à-dire en parlant à Dieu seul. On comprend que Lacordaire ait exalté ce lutteur qui, à Nice, convertissait l'un des grands publicistes du siècle, le célèbre Tocqueville.

Approbation de la Congrégation par Pie IX

Les évêques et les prêtres étaient favorables à cette nouvelle institution mais ce n'était plus suffisant pour le Père Millet qui souhaitait obtenir une approbation du Pape. C'est donc à Rome que va avoir lieu cette nouvelle étape de l'histoire du Bon Secours.

En mars 1856, l'une des sœurs vint à Rome pour accompagner un malade qui avait désiré faire ce pèlerinage. Le 25 mars 1856, lors de l'audience publique, Pie IX bénit de façon spéciale la sœur Paulin. C'était pour elle un jour important : celui du 16ème anniversaire de la fondation d'Arcis-sur-Aube. Voilà ce que sœur Paulin écrit : « *Après m'avoir demandé à quelle Congrégation j'appartenais, son but, le Saint-Père ajouta : « Allons tant mieux, l'œuvre de Dieu grandira pour sa gloire et le salut du prochain ». Il me bénit en prononçant ces mots : « Ne crains pas petit troupeau ».* A cette nouvelle, le Père Millet décida d'aller lui-même présenter son

œuvre au Pape Pie IX pour demander l'approbation de la Congrégation. Ce fut l'une des périodes les plus douloureuses de son existence. Des malentendus surgirent entre lui et l'évêque de Troyes, Mgr Ravinet. Au lieu de se défendre ou de s'expliquer, le Père Millet se tut.

Le 17 novembre 1861, il part pour Rome avec l'intention d'y rester le temps nécessaire afin d'obtenir l'approbation désirée. Son séjour dura dix-huit mois. Le 20 décembre, il est reçu par le Saint Père qui l'accueille avec bonté. Il put ainsi lui expliquer la mission des sœurs. « Je viens déposer ces Constitutions et vous demander de les bénir et de les approuver. Cette main faible et tremblante a jeté les fondements de cette communauté il y a 22 ans, le 25 mars jour de l'Annonciation [...] Le but principal est de sauver les âmes, les sœurs sont missionnaires, leur chaire est le chevet des malades, leur prédication, les soins charitables dont elles les entourent. Dans notre France on ne pratique plus, il n'y a de ressources qu'à l'heure suprême et souvent la porte est fermée aux ministres de la religion. C'est la sœur qui en est la portière. Le philosophe, l'académicien ne résistent pas aux soins charitables ».

Le Pape comprend, encourage. « C'est bien, très bien, dites leur bien de ma part qu'elles ne

négligent pas les soins du corps puisque ce n'est que par là qu'elles arrivent à l'âme ». Puis, après lui avoir donné la bénédiction pour lui et son Bon Secours il lui dit: « Adieu cher ami, courage. Bon succès ». Il fallut attendre un an pour que tout soit réglé. Pendant ce temps, Paul Millet priait, visitait les sanctuaires romains selon sa dévotion, faisait quelques visites, et même un peu de ministère auprès des français de Rome. Il quitta la ville le 20 mai pour arriver à Troyes le 6 juin 1863. Ce jour-là, il voulut parler aux sœurs mais les sanglots étouffèrent sa voix.

Pendant qu'il était à Rome le Père Millet rêvait d'une fondation dans la ville éternelle : aussi, dès son retour à Troyes, mettant en pratique les précieux conseils reçus, il put envoyer des sœurs à Rome l'année même de son retour. A cette époque, dans cette ville également, on acceptait mal de voir ses religieuses soigner à domicile. Plusieurs fois, elles eurent des visites d'ecclésiastiques avec des mandats d'expulsion que la providence empêcha d'exécuter. Cette difficulté prit fin car le 23 janvier 1863, le Pape Pie IX accordait l'approbation demandée sous la forme d'un « Décret de louange ». Ce que l'on appelle « Premier Décret », sera signé ensuite le 24 février de la même année.

Tout aurait dû être joie. Mais un nouveau mal-

entendu ternit ce succès : on ne sait pourquoi l'évêque, Mgr Ravinet apprit la nouvelle par les journaux. Il le reprocha au Père Millet. Gardant une amertume de l'événement, il interdit au fondateur, dans un excès de sévérité, le ministère de confesseur au Bon Secours. Les choses atteignirent leur paroxysme à cause d'une sœur des premiers jours qui avait répandu sur l'abbé Millet d'odieuses calomnies. Le Saint-Siège ordonna alors une enquête et Mgr Ravinet interrogea toutes les sœurs. L'innocence du fondateur éclata, et l'évêque retrouva à son égard une bienveillance naturelle dont il ne se départit plus. Son esprit de foi et l'amour pour le Christ-Jésus et ses membres souffrants dans l'humanité, l'avaient fait tenir dans cette dernière épreuve. Son caractère de feu également... Mgr Ravinet raconta que l'Abbé Millet s'échauffait vite en lui parlant des difficultés à vaincre. Avec humour, l'évêque lui dit : « Mais Monsieur l'Abbé, comme vous y mettez du feu » ! « Ah ! Monseigneur, répondit l'Abbé, c'est que j'en ai ! ». Du feu, oui, mais aussi de l'ardeur, du zèle et une passion pour l'évangile, l'annonce de la Bonne Nouvelle et les pauvres.

« Tout est accompli. Tu peux laisser s'en aller ton serviteur »...

Le nouvel évêque, Mgr Cortet, appréciait les sœurs et leurs services. Il les encouragea à demander à Rome l'approbation de leurs Constitutions. Appelé « Deuxième Décret », il fut accordé le 16 mars 1877. Désormais, la Congrégation était solidement établie en droit et en fait. Le fondateur pouvait disparaître : il avait rempli sa mission.

En 1873, le Père Millet vieillissant était venu habiter au Bon Secours même, dans un petit appartement qui lui fut réservé. Au début de 1880 ses forces déclinerent. Aux premiers jours de décembre, il eut conscience qu'il ne se remettrait pas. Il était entouré avec amour et compétence, comme peut l'être un malade, qui plus est un fondateur de sœurs gardes-malades. Il s'éteignit en paix à l'aube du 19 décembre.

Au prix de mille difficultés, ce prêtre témoin de la compassion a donné au monde et à l'Eglise une pléiade de plus de trois mille religieuses qui restent son plus beau trésor et son plus grand miracle.

Extrait d'une homélie du père François Morlot

A l'occasion du centenaire de la mort du père Millet, le 19 décembre 1980, après avoir rappelé la vie du fondateur et l'histoire de la Congrégation, le père Morlot s'adressait aux sœurs pour évoquer trois aspects de l'originalité de leur vie religieuse.

Tout d'abord la vie religieuse fait regarder le malade avec les yeux de la foi. Comme le dit Paul-Sébastien Millet : c'est la foi en cette parole de Jésus-Christ, « J'étais malade et vous m'avez visité », qui a enfanté la Congrégation du Bon Secours. Avec la foi en cette parole, les malades doivent vous apparaître revêtus d'un caractère surhumain. C'est cette foi vive qui vous fait découvrir dans tous les malades autant de membres souffrants du Corps mystique, et Jésus-Christ lui-même continuant en chacun de ces infirmes la carrière d'infirmités, de souffrance, de douleur, d'agonie et de mort qu'il a parcourue une fois, dans son humanité sainte, pendant le cours de sa vie mortelle. C'est aussi cette foi vive s'épanouissant en espérance qui doit faire de votre présence au monde le signe

visible des gestes d'amour du Sauveur; en chaque homme vous devez voir déjà celui qui est appelé à la résurrection pour la vie éternelle.

En second lieu, la vie religieuse, de par l'amour de Dieu qui en est la source, stimule l'amour du prochain. Je cite à nouveau le Père Millet : « L'amour de Dieu est le principe fécond, vivifiant et généreux des œuvres de miséricorde. Dans les œuvres de charité, aucun obstacle n'arrête, aucune difficulté ne décourage une âme qui, dès lors qu'elle aime ne peut plus y rencontrer de sérieuses difficultés car l'amour divin aplanit tout. La charité des sœurs sera donc active, dévouée, affectueuse, pleine de compassion et de générosité, inspirée qu'elle est par l'amour divin ».

Enfin, la vie religieuse s'efforce d'être le signe permanent de la charité fraternelle par laquelle Jésus veut caractériser ses disciples. Comme le disait encore le Père Millet, le modèle qui doit retracer et perpétuer la communauté du Bon Secours, comme toute congrégation religieuse, se trouve exprimé dans ces paroles du Livre des Actes : la multitude des fidèles n'avait qu'un cœur et qu'une âme et tout ce qu'ils possédaient était en commun entre eux. Autrement dit, les vœux que font les sœurs : pauvreté, chasteté, obéissance, sont des moyens

pour elles de se consacrer toutes entières à Dieu, d'être entièrement disponibles pour le prochain et de témoigner ainsi de l'amour que Dieu leur porte et porte au monde.

Alors rendons grâce à Dieu pour le Père Millet et les sœurs du Bon Secours, admirons son œuvre en lui et en elles et prions pour que cette œuvre continue parmi nous. Amen !

Dieu Très Saint, Père Fils et Esprit, toi qui as suscité dans le cœur du prêtre Paul Millet un esprit de compassion pour les hommes et les femmes en difficulté, les pauvres, les malades, les blessés de la vie, les familles dans l'épreuve, permets que nous te rendions grâce pour son obéissance à ton inspiration et pour son témoignage de foi.

Nous te rendons grâce pour tout ce que sa vie a permis, grâce à ton amour en lui. Cette vie, il l'a transmise à la Congrégation des Sœurs qu'il a fondée. Cet amour, il l'a communiqué dans l'Église par les œuvres de dévouement que les Sœurs ont su faire fleurir. Nous te remercions parce que des générations de femmes ont témoigné au monde la générosité dans l'audace de la foi, ne vivant que de la joie d'avoir redonné l'espérance, la joie d'avoir semé la foi, la joie d'avoir communiqué la charité. Cette joie nous te la demandons encore comme une grâce, par l'intercession de la Vierge Marie, pour que de nombreux frères et sœurs dans l'épreuve puissent connaître l'amour du Père, accueillir le salut de Jésus-Christ, et faire l'expérience de la consolation de l'Esprit.

Ainsi, nous pourrons venir en aide à l'humanité souffrante, sur les pas de nos Sœurs qui

nous ont précédées, et préparer l'avenir des générations futures qui chercheront comment te suivre, toi, Seigneur Jésus qui durant ta vie n'as pas refusé de guérir les infirmités du corps et de l'esprit, et qui as promis le ciel à qui, sur la terre aura vécu déjà comme au ciel, l'amour et la miséricorde. Tu nous appelles aujourd'hui à puiser dans la vie du Père Millet et dans le témoignage de nos Sœurs le secret de ce bonheur qui a en Toi sa source et dans ton Église son accomplissement au service des pauvres.

Que ta volonté soit faite et que ton règne vienne.

Les Sœurs de Notre-Dame de Bon Secours

Les étapes principales d'un long parcours

Le Père Paul-Sébastien MILLET

21 mai 1797	Naissance au Plessis-Mériot Baptisé le même jour à Melz-sur-Seine
1818	Entrée au Grand Séminaire à Troyes
1821	Premier sermon à Saint-Parres-aux-Tertres
31 Août 1823	Ordonné prêtre dans la chapelle privée de l'Evêché
Décembre 1823	Curé à Auxon
Juin 1824	Vicaire à Arcis-sur-Aube
23 Octobre 1837	Nommé chanoine honoraire à la cathédrale de Troyes
25 Mars 1840	Fondation du Bon Secours
Octobre 1844-1851	Curé à Pont-Sainte-Marie
A partir de 1873	Résidence au 9, rue du Cloître St Etienne
C'est là qu'il meurt le 19 décembre 1880	

La Fondation

- | | |
|------------------------|--|
| <i>24 Février 1863</i> | Premier Décret laudatif du Pape Pie IX |
| <i>16 Mars 1877</i> | Décret de reconnaissance de la Congrégation |
| <i>21 Mars 1899</i> | Décret de reconnaissance des Constitutions |
| <i>15 Juillet 1990</i> | Approbation des nouvelles Constitutions, conformément aux directives du Concile Vatican II |